

S.I.A.E.P Boismorand-Les Choux- Langesse
COMpte-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
du 06 décembre 2018

Prestation de service pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures de production et distribution d'eau potable du syndicat – Choix du prestataire

Le comité retient la SAUR pour un montant annuel de 14 797.80 euros.

Budget – Décision Modificative N° 3

Le Conseil Syndical accepte et valide la décision modificative n° 3 pour ajuster les comptes

	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 400	3 400
TOTAL INVESTISSEMENT	2 000	2 000

Vu par nous, Président du SIAEP, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884
Le Président

